



Lettre ouverte des Ingénieurs des Travaux Publics de l'État à leur ministre de tutelle, Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Nous, Ingénieurs des Travaux Publics de l'État, sommes la colonne vertébrale de votre ministère et formons l'ossature du portage de vos politiques publiques.

Nous constituons le corps majoritaire d'encadrement et d'expertise de votre ministère, ainsi que de celui du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité.

Nous sommes présents dans vos administrations centrales, vos directions régionales, vos établissements publics, ainsi que dans les directions départementales interministérielles et les collectivités locales comme cadres de 1^{er} et de 2^{ème} niveaux, 11 % d'entre nous exercent également des fonctions de 3^{ème} niveau à très forte responsabilité.

Nous relevons les défis de la transition énergétique et écologique.

En ce moment même, les ITPE sont au cœur du déploiement et de l'accompagnement de l'appel à projets TEPCV.

Nous, ingénieurs des travaux publics de l'État, sans naïveté mais avec responsabilité, sommes ouverts aux évolutions et acteurs des réformes en cours.

Nous sommes un corps technique polyvalent atypique n'ayant jamais cessé de s'adapter aux évolutions des politiques publiques et aux restructurations de nos ministères. Cadres responsables, nous avons participé, à tous les niveaux de pilotage, aux créations des DIREN, DIR, DIRM, DREAL, DDI, de VNF, du CEREMA, et à la montée en compétences des collectivités. Nous savons adopter de nouvelles postures, embrasser de nouvelles missions en nous appuyant sur notre formation et nos expériences.

Nous, ingénieurs des travaux publics de l'État, attendons de votre part la concrétisation du chantier statutaire ouvert lors des assises des métiers de l'Ingénieur.

Deux ans après les assises des métiers de l'Ingénieur de 2013, qui avaient débouché sur la perspective d'une réforme statutaire pour le corps des ITPE, aucune avancée tangible n'a été observée.

Pour poursuivre notre implication dans les politiques publiques et les réformes en cours, nous avons besoin de cette assise statutaire. Faute de quoi le corps et ses membres, en situation trop précaire, n'auront plus les moyens de s'adapter, ni de montrer la même motivation et la même détermination dans le portage de vos politiques publiques.

Pour porter vos politiques, nous avons besoin de construire des parcours riches et diversifiés pour rester efficaces et pertinents.

Pourtant,

Notre statut actuel rend de plus en plus difficile le déroulement de parcours professionnels riches et variés dans un contexte de multiplication des établissements publics, de transformation de l'administration territoriale de l'État et de réorganisations dans les collectivités.

Pour porter vos politiques, nous avons besoin de l'attractivité de notre recrutement et de nos carrières.

Pourtant,

Ni l'indice brut 379 de démarrage de la grille de 1er niveau, ni l'actuel échelonnement indiciaire ITPE et IDTPE ne reflètent les compétences et les niveaux d'expertise de notre corps, son niveau de recrutement, sans parler de l'investissement quotidien des ITPE pour porter les politiques publiques de nos Ministères.

Nous avons besoin d'un statut revalorisé aux 1^{er} et 2^e grades !

Pour porter vos politiques, et contribuer à l'ascenseur social, nous avons besoin de continuer à exercer nos compétences à tous les niveaux des services les mettant en œuvre.

Pourtant,

De plus en plus de postes dans vos services et dans les collectivités locales sont réservés aux corps atteignant l'indice terminal HEB, alors que nous exerçons ces fonctions de direction avec réussite.

La mobilité imposée et le risque, pour certains d'entre nous, de perdre à la fois leur positionnement hiérarchique et une bonne part de leur rémunération, sont désormais bien réels.

Nous avons besoin d'un véritable 3^e niveau de grade (culminant au moins hors échelle B) !

Madame la Ministre, vous avez pris l'engagement lors du CTM budgétaire 2015 d'achever en 2016 les travaux des chantiers post-Assises des métiers de l'ingénieur et de créer en 2016 un 3^e grade pour notre corps.

Les ITPE attendent désormais que vous donniez à votre administration une feuille de route claire et ambitieuse : 1^{er} et 2^e niveaux de grade revalorisés à hauteur de nos niveaux de recrutement, création d'un 3^e grade culminant HEB et qui ne soit pas à accès fonctionnel.

Tout comme nous nous engageons au quotidien pour élaborer et porter efficacement vos politiques publiques, nous vous demandons de porter le dossier au plan politique et d'emporter les bons arbitrages interministériels.

Nous, ingénieurs des travaux publics de l'État, convaincus de la place des ingénieurs dans la réussite de l'action publique, demandons la reconnaissance de nos compétences dans un statut et des parcours professionnels à la mesure de notre engagement !